

Marie Moret à Piat sœurs, 19 octobre 1886

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Piat sœurs, 19 octobre 1886, 1886-10-19

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 10/08/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/44549>

Informations sur le document source

CoteFG 41 (2)

Collation2 p. (362r, 363r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [19 octobre 1886](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Piat sœurs](#)

Lieu de destination 65, rue de Turbigo, Paris

Description

RésuméMarie Moret renvoie deux corsages et précise les modifications à y faire.

Mots-clés

Vêtements

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 26/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Globe Familistère 19 8^{me} 86

Mesdemoiselles Piat, Soeurs,

Je vous retourne, par ce courrier
en colis postal mes deux corsages : celui
en lainage marron, et celui velours et
satine noir, afin que vous les arrangeiez
tous deux.

Tel qu'il est modifié, le corsage
marron va juste pour l'encolure
suivez donc exactement cette mesure au
ne décoller pas moins, si vous vous
en écartez en la moindre chose.

Quant au dos il en encore tendance
à seuffer en travers à la hauteur des
dehors de bras. Je suis convaincue
qu'il y a trop de hauteur à la couture
sous le bras.

En tous cas, l'essentiel est acquis,
je pourrai le porter ainsi sans qu'il
me fasse mal : l'encolure est libre.

Veuillez arranger de même mon

corsage velours noir.

Je vous signale que d'un côté
du gilet, le velours n'a pas été
colisé entièrement sous la veste.

Je compte sur votre promesse de
me retourner ces corsages le plus
tôt possible.

Veuillez agréer, Mesdames, mes
parfaites civilités

Marie Godin